

Le groupement VFLI exploitera les voies ferrées portuaires

Au terme d'un appel d'offres lancé en juillet 2009, le grand port maritime de Marseille vient de choisir le groupement constitué autour de VFLI pour exploiter et assurer la maintenance des 110 kilomètres de voies ferrées situées sur le domaine portuaire de Marseille Fos.

Le groupement désigné est composé de 4 entreprises aux compétences complémentaires. L'entreprise ferroviaire VFLI, filiale de SNCF et mandataire du contrat de gestion, assurera l'exploitation du réseau. INEXIA, filiale ingénierie de la SNCF, sera chargée des études et de la gestion documentaire. RDT 13, régie départementale des transports, et ETF, filiale d'EUROVIA, prendront en charge la maintenance des voies.

Le GPMM est propriétaire de son réseau ferré portuaire et à ce titre en assume la gestion depuis le 4 septembre 2008, date de l'entrée en vigueur de l'arrêté ministériel qui consacre leur transfert aux ports.

Après une phase préparatoire de quelques mois, le groupement VFLI prendra la suite de la SNCF début 2011 sur cette mission de gestion opérationnelle du réseau ferré portuaire.